

Comment éviter les arnaques à la voyance sur Internet ?

Il existe de nombreux médiums et voyants en ligne qui proposent leurs services de voyance. Si dans la majorité des cas, ces services de voyances sont de qualités, il faut cependant vous méfier de quelques arnaques et charlatans.

Evitez les voyants exerçants dans l'illégalité

Lorsque vous consultez le site d'un voyant ou un service de voyance, vous devez pouvoir clairement et rapidement identifier le nom complet du voyant (et non pas un pseudo quelconque) la marque ou le nom commercial du prestataire. Vous devez y trouver aussi un numéro de Kbis ou Siret permettant de l'identifier et de connaître facilement l'adresse du siège social. Enfin, le détail complet des tarifs HT et TTC doit être clairement indiqué.

Si vous consultez un voyant ou médium sur Internet, il doit vous remettre remettre une facture en bonne et due forme (arrêté du 3 octobre 1983) comportant : son nom, son adresse, son numéro Kbis ou Siret ainsi que son numéro de TVA intracommunautaire (si le professionnel n'est pas assujetti à la TVA, il doit obligatoirement stipuler que ses services sont facturés hors taxes).

Une personne qui propose des services de voyance payant mais qui n'est pas déclarée est tout simplement dans l'illégalité (et c'est d'ailleurs le cas pour n'importe quelle profession). Il faut savoir qu'une personne non déclarée, et particulièrement sur internet, peut vous amener de mauvaises surprises, car vous ne savez pas réellement à qui vous avez à faire.

Evitez les voyants qui réalisent des prédictions fiables à 100%.

La pratique de la voyance est un art et ne constitue en aucune manière une science exacte. Il n'a jamais existé, il n'existe pas et il n'existera jamais de prédiction fiable à cent pour cent. Un voyant ne peut jamais assuré une réalisation effective des événements prévus en voyance.

Consultez la charte de déontologie liée à l'activité du voyant que vous souhaitez consulter et méfiez-vous des voyants, médiums et services de voyance qui vous indiquent que leurs prédictions d'un état futur est assurées.

Dans ses conditions générales, un voyant sérieux et professionnel vous présentera son service comme étant à caractère divertissant et ludique et ne constituant en aucune façon une science exacte. Attention, cela ne veut pas dire que ce voyant vous prédira n'importe quoi. D'une part, il se met en conformité avec la législation française et d'autre part, un voyant ne peut jamais assurer 100% de ses prédictions.

Un voyant est avant tout un conseiller. Le futur est une chose qui se construit au jour le jour. Les voyants ont cette capacité à ressentir des messages inconscients et donc de prédire des événements mais il n'y a jamais de certitude.

Comment éviter les charlatans ?

Première chose à savoir : une consultation de voyance ou d'astrologie, qui dure de trois quarts d'heure à une heure coûte entre 30 et 100 euros. Un charlatan va augmenter au fur et à mesure la facture. Rappelez-vous que le détail complet des tarifs HT et TTC doit être clairement indiqué avant consultation. Vous ne devez rien payer en plus !

Si un voyant vous demande un supplément pour vous éviter une catastrophe, par exemple, ne payez surtout pas et abandonnez immédiatement la consultation. N'oubliez pas qu'un charlatan cherche à vous faire culpabiliser afin d'atteindre votre argent.

La voyance est là pour vous apporter un avis d'orientation, il est simplement là pour vous conseiller. Ce n'est pas la voyance qui fait votre avenir, mais seulement vous-même. Un médium ou voyant vous guidera mais vous devrez vous prendre en main vous même. Enfin, c'est au voyant de parler, de deviner, d'interpréter. Il doit juste demander de très petites choses comme le prénom, la date, l'heure et le lieu de naissance.

Précaution à avoir lors d'une consultation de voyance par Internet

Si vous utilisez des services de voyance à distance, conservez toutes vos factures, gardez en cache les pages concernant leurs services, et n'hésitez pas en cas de doute quant à la légalité de l'exercice du prétendu professionnel ou de doute sur sa sincérité ou même la qualité de ses services à contacter une association de consommateurs qui saura contrôler l'existence légale du professionnel, le signaler si manquement aux services concernés.

Guide de la voyance par Internet

Vous pouvez retrouver le guide de la voyance par Internet comprenant des conseils et services de voyance sur Internet sur www.voyance-par-internet.com.

About the Author

Julien Chaumont - [Critiques des produits et services Internet](#) - [Guide de la voyance par Internet](#)

Source: <http://www.secrets-de-comment.com> | [Formation Marketing](#) | [NetConcept, droits de revente](#)